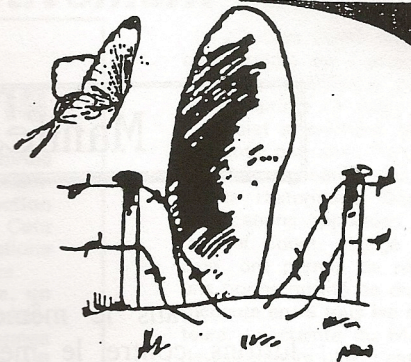


Le Menhir Libre

bulletin de l'Association Menhirs Libres

Carnac - Janvier 2001 n°20

Dépot légal : septembre 1994 n° 8194



☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆
☆☆☆☆
Bonne Année
☆☆☆☆
Bloavezh mat
☆☆☆☆
☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Le mot de la Présidente

Je remercie toutes les personnes qui nous ont soutenus et encouragés jusqu'à ce jour . Cette année sera une année importante sur le plan juridique mais également ici, à Carnac . Plusieurs affaires sont en cours : les expropriations en appel à Rennes, le recours devant le tribunal administratif de Nantes pour demander l'annulation de la déclaration d'utilité publique , la pétition (déclarée recevable) que nous avons déposée au parlement Européen. Cette année encore nous aurons besoin de vous et nous vous ferons appel .

Les membres du Conseil d'Administration se joignent à moi pour vous offrir nos vœux pour cette nouvelle année .

Manifestons

Dans le même temps que nous luttons contre le menhirland, contre la spoliation de tout un territoire, contre les expropriations....

Nous affirmons notre volonté de protection des menhirs et portons haut comme une bannière les 3 points que revendique l'association :

- ⇒ Gratuité du site pour les visiteurs
- ⇒ Non aux infrastructures coûteuses ou commerciales
- ⇒ Non aux expropriations

Nous nous sentons forts de notre bon droit . Convaincus à chaque nouvelle démarche auprès des instances que le cauchemar va s'arrêter et que chacun va pouvoir vivre en paix . chaque fois nous devons malheureusement déchanter et retourner au combat . Au combat nécessaire .

Que peut-on faire pour arrêter cette bande de technocrates?

Depuis le temps et au fil des années, l'association a reçu le soutien de beaucoup et l'assentiment de milliers de citoyens du monde entier (17300 signataires de la pétition) . Nous sommes nombreux à en avoir assez de ces comportements fascistes qui, pour les intérêts financiers ou politiques d'une minorité maltraitent toute une population allant jusqu'à jeter des gens hors de chez eux pour s'installer à leur place .

Non seulement nous ne devons pas céder, mais nous devons réclamer justice au nom de la démocratie et du bon sens .

Comment ?

- *En restant solidaires et groupés
- *En s'informant

- *En adhérant à l'association
- *En renouvelant nous-mêmes nos cotisations
- *En manifestant
- *En signant la pétition
- *En interrogeant les candidats aux prochaines élections sur leur position et leur engagement au sujet de Carnac
- *En continuant à fréquenter les sites non engrillagés en les conseillant aux visiteurs nouveaux
- *En alertant les journalistes de notre connaissance
- *En informant tout homme politique de notre entourage et les fonctionnaires des ministères concernés en leurs réclamant une prise de position
- *En écrivant à l'association, en fréquentant son site internet
- *En collant affiche et autocollant, en distribuant les tracts
- *En portant le tee-shirt "Menhirs Libres"
- *En demandant à *Madame BERSON, inspecteur des domaines, 3 rue Robert d'Arbrisset, à Rennes,* l'usage qui sera fait de chaque parcelle arrachée par son office à son légitime propriétaire
- *En demandant des comptes à tous les collaborateurs qui interviennent dans cette affaire

**Assemblée Générale
de L'Association Menhirs Libres
le vendredi 16 février,
à 20h30
salle du Ménéec
CARNAC**

OUEST-FRANCE du 11/01/2001 ↓

Au cœur du site, l'avenir de la petite métairie

Carnac : l'État aligne les propositions

Le groupe de concertation et de mise en valeur des alignements de Carnac était réuni mercredi, après neuf mois sans mot dire. Les avancées humaines et individuelles sont significatives. Les représentants de l'État en ont présenté les grandes lignes.

■ **Un avenir plus clément pour la petite métairie.** En tout état de cause, l'État renonce à sa démolition pour le court et moyen terme. La petite métairie est située au cœur des alignements. Aujourd'hui, c'est une crêperie et un commerce d'artisanat. Les propriétaires sont M. et Mme Mary. « Certains considèrent que cette ferme ancienne appartient à l'histoire du monument, ce qui peut justifier son maintien. Il y a eu sur ce point une discussion en commission supérieure des monuments historiques », explique Emmanuel Couet, chargé de mission pour l'aménagement du site carnacais. Pour ce qui concerne l'acquisition de la petite métairie, l'État poursuit la procédure normalement. « Nous proposons aux propriétaires d'étudier avec eux les solutions qui permettent, une fois l'indemnité payée, de résider dans la petite métairie et de poursuivre une activité commerciale. » Cela pourrait prendre la forme d'une convention d'occupation de longue durée. « Mais



Emmanuel Couet est le chargé de mission pour l'aménagement du site mégalithique de Carnac. Les avancées sont significatives, notamment au niveau humain et du traitement des cas individuels.

il n'y a pas de marchandage. » M. et Mme Mary n'ont pas répondu aux invitations des représentants l'État. « Nous sommes disponibles pour dialoguer. »

■ **Des propositions aux propriétaires.** Le sujet épineux reste les expropriations. « Nous poursuivons le processus d'acquisition. Nous sommes disposés à étudier avec les propriétaires

d'habitation, une fois l'indemnité payée, les conditions d'un maintien dans les lieux, en fonction du calendrier des travaux. » Cela se traduirait par des autorisations d'occupation de courte durée.

■ **L'ouverture hivernale, un bon point.** Le laboratoire d'écologie végétale de l'université Rennes 1 a délivré ses conclusions. « Il est possible de concilier l'ouverture en hiver, qui est libre et gratuite, avec une bonne conservation du site. » Cependant, des réserves sont émises. « Il apparaît également que le piétinement estival, même à seuils très bas, est dégradant pour le monument. » En clair, l'ouverture libre l'été, même lorsque la restauration sera achevée, semble écartée.

■ **Les acquisitions de terrain continuent.** Il reste à l'État 85 hectares à acquérir sur 200 parcelles. « Nous avons des contacts avec la moitié des propriétaires. » Les services fiscaux ont obtenu un accord amiable avec 17 propriétaires sur un total de 48 parcelles. Une seconde phase d'acquisitions va se faire au Nord et au Sud de Kermario.

■ **Concours d'architecture et de paysage.** « C'est un projet patrimonial. Les constructions s'effacent derrière le monument. » L'appel à candidatures va se faire dans les jours qui suivent.

Loïc TISSOT.

Le 27 mars 2000, le groupe de concertation sur l'aménagement du site mégalithique de Carnac avait exprimé sa large adhésion au projet scientifique et culturel présenté par Jean-Pierre Moën, directeur général des Monuments Historiques. Depuis, les clarifications apportées par Emmanuel Couet, chargé de mission, ont permis de réinstaurer une bonne qualité de dialogue et d'écoute entre tous les interlocuteurs. La crainte du Menhirland devrait encore plus s'estomper à l'issue de la réunion qui s'est tenue, hier soir, à la sous-préfecture de Lorient.

Les élus et les responsables des associations carnacaises y ont appris qu'il est possible de « concilier l'ouverture en hiver avec une bonne conservation du site ». Par contre, l'ouverture en été, même après restauration, est définitivement écartée. Un accord amiable a été obtenu avec 17 propriétaires pour un total de 48 parcelles. La première phase des acquisitions est achevée.

La « Petite métairie » ne sera pas démolie

Des fouilles préventives devront être effectuées sur trois vestiges avant les travaux de déviation de la RD 119. Quant au projet patrimonial (architecture et paysage), sa préparation s'achève. Le processus d'acquisition va se poursuivre avec autorisation d'occupation de courte durée pour les propriétaires. L'État renonce à la démolition de la « Petite métairie » (Kermario) pour « le court et le moyen termes ». Les consorts Mary étant invités à signer une convention d'occupation de longue durée.

Communiqué de presse

Pour faire suite aux différents articles rendant compte de la réunion dite de concertation du mercredi 10 janvier 2001 nous apprenons que l'état renonce à la démolition de la Petite Métairie. Nous savons depuis toujours que la seule chose qui intéresse les différents responsables de ce projet c'est de récupérer ce domaine. Mr Couet propose d'étudier des solutions avec les Mary après l'expropriation "une fois l'indemnité payée", dit-il pour éviter le mot expropriation.

Pour les autres le processus l'acquisition continue avec une vague proposition de maintien dans les lieux à court terme et en fonction du calendrier des travaux (à leur bon vouloir, en quelque sorte).

Nous apprenons également que l'ouverture hivernale gratuite peut éventuellement être maintenue mais pas celle estivale, en un mot le site restera fermé sauf aux payants.

Mr Couet continue donc de contredire ses précédentes déclarations et tente de noyer le poisson. Nous réaffirmons donc que l'Association Menhirs Libres maintient son recours au tribunal administratif pour l'annulation de l'enquête d'utilité publique. Nous constatons d'ailleurs que le texte de cette enquête d'utilité publique est battu en brèche à chaque nouvelle déclaration. Mr Couet annonce un concours d'architecture et de paysage. Nous attendons donc avec impatience le cahier des charges, persuadés qu'il livrera l'aspect commercial de ce projet qui reste bien un menhirland.

Nous sommes résolus à ne pas lâcher. Une nouvelle disposition permet depuis le 1er janvier 2001 aux juges des tribunaux administratifs de prendre des mesures suspensives. Dans le cas présent, nous pensons que ce serait la moindre des choses que d'arrêter tous les travaux en attendant le jugement définitif du Tribunal de Nantes. Nous continuons de nous opposer :

- aux expropriations
- au projet démesuré du Ministère de la Culture
- au péage prévu par l'état

Les caméléons

Dans une émission diffusée sur TV Breizh, Mr Couet déclara :

"L'objectif est de restituer l'intégrité monumentale de ce site et de le dégager, donc l'objectif est bien d'acquérir pour démolir".

Puis, quelques mois après, à la réunion de "concertation" du 10 janvier 2001 :

"Nous proposons aujourd'hui de reprendre la réflexion sur le devenir de la Petite Métairie à long terme, mais en tout état de cause, **nous renonçons à sa démolition** pour le court et le moyen terme".

En réalité jamais le ministère de la Culture n'a eu l'intention de raser la Petite Métairie.

En 1993 Madame Le Louarn avait dit aux propriétaires qu'elle s'interrogeait sur la réutilisation de ces bâtiments après leur éventuelle acquisition pas l'état .

En décembre 1999, alors que Menhirs Libres recevait Mr Mohen celui-ci nous déclara avoir l'intention d'y installer sa fameuse maison des légendes et une exposition .

La déclaration de Mr Couet ne fait donc qu'officialiser une volonté cachée de l'état de réutiliser les bâtiments de la Petite Métairie . Sans doute le ministère de la Culture rêve-t'il de la convertir en bâtiment d'accueil , en restaurant ou en maison des légendes .

Quel emplacement rêvé que celui de cette ferme du XVème siècle ?

Mais leur rêve risque bien de se transformer en cauchemar : ils ont en effet oublié que les propriétaires y vivent et ne veulent ni vendre, ni quitter leur maison . Et ce, ni à court, à moyen ou à long terme .

Traductions

Mr Couet semble être en conflit ouvert avec l'Académie Française . En témoignent ces quelques phrases issues d'une récente émission diffusée sur TV Breizh :

"...d'où la pose de clôtures de protection que les gens appellent grillages..."

"...il y aura une offre de restauration légère et non pas de la restauration rapide"

"...ce ne sera pas une boutique de souvenirs mais un comptoir du patrimoine"

Comme on peut le voir, c'est ici une démonstration de l'art de refuser de nommer les choses par leur nom, sans doute afin éviter de choquer les gens de bon sens...

Pour instruire Mr Couet sur le bon usage de la langue française, vous pouvez envoyer un dictionnaire à :

Mr Emmanuel COUET
Direction Régionale des affaires culturelles de Bretagne
Mission Carnac
6 rue du Chapitre
35044 - RENNES CEDEX

Con?...certes !

Peu de temps après sa nomination, Mr Couet nous avait assurés que les "réunions de concertation" seraient nombreuses et, espérait-il, fructueuses ...

Menhirs-Libres assista à 3 réunions en 99, et l'on eût tôt fait de constater que ce n'était-là que des parodies de concertation . En fait, il s'agissait d'exposés sur l'état d'avancement du projet, et destinés à faire croire au public que le "menhirland" avançait en plein accord avec les associations . Refusant de crédibiliser une telle parodie de démocratie, Menhirs-Libres décida de mettre un terme à sa participation aux réunions .

En l'an 2000 il n'y en eût qu'une seule qui se tint en mars et à laquelle nous avons refusé d'assister . Nous en reçûmes le compte-rendu ...en septembre 2000 . Celle qui devait se tenir le 13 décembre 2000 fût reportée au 12 janvier 2001, au prétexte que cette date ne convenait pas à nombre de participants .

Que nous y propose-t'on ? 2 bilans et 1 compte-rendu . C'est là, on en conviendra, une curieuse conception de la concertation . Le terme de "conférence-débat" serait à coup sûr plus apte à définir ce type de mascarade . Nous rappellerons ici à Mr Couet que le terme de concertation signifie dialogue, discussion entre 2 parties, et non pas compte-rendu ou monologue . Comme quoi on peut être "chargé de mission pour le site de Carnac" et ignorer le sens des mots .

Quand à l'organisation et le calendrier des concours des maîtres-d'oeuvres (paysage et architecture), nous refusons bien évidemment de discuter d'une chose que nous avons toujours rejetée . Menhirs-Libres n'a en effet jamais accepté

le principe d'une structure lourde (4 ou 5 bâtiments, peut-être plus) pour faire office de bâtiment d'accueil .

Nous refusons de cautionner par notre présence à cette réunion un projet que nous rejetons avec force depuis le début et contre lequel nous avons déposé une plainte en appel auprès du tribunal administratif de Nantes .

GRAND PRIX DE L'INCOMPÉTENCE 2000



X

Bulletin d'adhésion à "Menhirs Libres"

Adhésion plein tarif.....	70 F
Adhésion tarif réduit.....	30 F
Membre bienfaiteur.....	F
Achat de... autocollants à 10 f.....	F
Total.....	F

Nom (en majuscules).....

Prénom.....

Adresse (en majuscules).....

Chèque à l'ordre de :

Association Menhirs Libres

La Petite Métairie - 56 340 CARNAC

Combien ça coûte ?

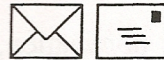
La gestion financière du "Menhirland" reste opaque. Peu de temps après sa nomination, Mr Couët nous avait remis un document censé nous éclairer sur cet aspect. Mais trop de points restaient obscurs, non chiffrés, ou purement et simplement "oubliés". A ce jour, nous ignorons toujours :

- *le coût exact du premier belvédère
- *le prix de sa démolition
- *le coût du second belvédère, ou "bâtiment d'accueil"
- *le budget consacré aux moutons : prix de l'animal à l'unité, de leur nourriture, des clôtures et des cabanes
- *le prix d'achat et de restauration des maisons achetées à ce jour
- *le coût du gardiennage effectué par des vigiles, de jour comme de nuit

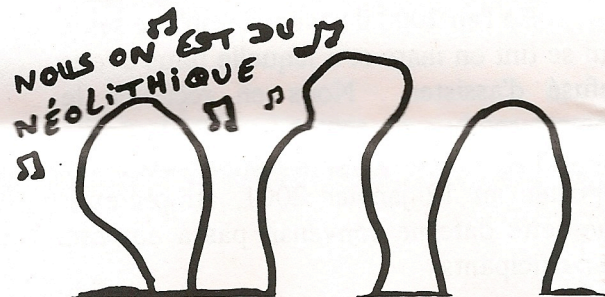
Nous n'avons aucun éclaircissement sur l'argent que rapportent les visites guidées, les livres et autres bibelots vendus au bâtiment d'accueil. Pas l'ombre d'un indice ne nous est donné sur l'ensemble de la gestion du site (frais d'entretien, personnel...). Tout cet argent qui sort ou qui entre participe-t'il du coût total du projet (100 millions de francs) ou provient-il d'un autre fond que l'on tient à garder secret ? Rappelons ici que les comptes de l'état doivent être obligatoirement rendus publics. Ce n'est manifestement pas le cas ici.

A l'heure où tant de scandales élaboussent les milieux politico-financiers, il est permis d'avoir des doutes sur les raisons pour lesquelles la comptabilité du projet des menhirs demeure cachée. Si tout est en règle, pourquoi les pouvoirs publics ne publient-ils pas le budget total du fonctionnement du site de Carnac ? La loi les y oblige pourtant. Pour reprendre une expression populaire particulièrement bien

adaptée aux alignements : *Y aurait-il anguille sous roche ?*



Lorsque vous déménagez, n'oubliez pas de nous envoyer votre nouvelle adresse. Merci.



Calendrier des fêtes

Assemblée générale le 16 février

Promenade chantée le 6 mai

Veillée des menhirs le 7 juillet

Soirée poésie le 20 juillet

Fest-Noz le 27 juillet

Soirée contes le 3 août

Soirée astronomie

Fest-noz le 25 août

Marche chantée en octobre